

Questions orales

Mme Deborah Grey (Beaver River): Monsieur le Président, bien sûr que nous sommes en faveur de la consultation. C'est simplement que, tôt ou tard, il faut mettre fin à la consultation et agir.

• (1425)

L'examen de la politique sociale a été entrepris parce que, comme le ministre le sait, il est tout simplement impossible de maintenir le statu quo. Nos programmes sociaux coûtent trop cher, sont trop inefficaces et ont désespérément besoin d'une réforme.

Compte tenu que les programmes sociaux doivent être mieux ciblés et que les Canadiens doivent assumer plus de responsabilités dans la constitution de leur fonds de retraite, le ministre dira-t-il à son collègue des Finances de ne pas toucher aux régimes de pension privés et aux REER des Canadiens?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien): Monsieur le Président, je préfère répondre moi-même aux questions qu'on me pose, s'il vous plaît. J'allais dire que, d'après moi, le ministre des Finances sait faire preuve d'une grande sagesse et de beaucoup de bon sens, et qu'il sait exactement quoi toucher et quoi ne pas toucher.

* * *

[Français]

LA RÉFORME DE LA TAXATION

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, hier le ministre des Finances de l'Ontario proposait de donner le contrôle exclusif à Ottawa d'une taxe de vente nationale qui remplacerait la TPS et l'ensemble des taxes de vente provinciales. En contrepartie, les provinces percevraient une plus grande part des recettes d'impôt sur les revenus des particuliers.

Ma question s'adresse au ministre des Finances. Le ministre des Finances entend-il donner suite à la proposition du ministre des Finances de l'Ontario et doit-on comprendre que la réforme de la TPS qu'il envisage s'inspirera de cette suggestion?

[Traduction]

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Avant de répondre, monsieur le Président, je voudrais dire que j'aimerais voir les «bleus» du hansard.

[Français]

Le trésorier de la province d'Ontario m'a téléphoné hier matin, d'ailleurs juste avant la période des questions, pour me faire part de la suggestion qu'il a émise hier. Les détails n'ont pas été fournis et je pense que nos fonctionnaires vont se rencontrer. Nous sommes très ouverts à toute suggestion qui nous aidera à avoir une taxe harmonisée. Ceci étant dit, nous aurons certainement beaucoup de questions sur la suggestion, mais toute suggestion constructive, je pense, est valable.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, le ministre des Finances est-il d'avis que pour simplifier véritablement les taxes à la consommation et éliminer les dédoublements et les énormes coûts d'administration, il devrait plutôt abolir la TPS tel que promis, transférer ce champ fiscal aux provinces en échange d'une réduction équivalente des transferts, comme le Bloc québécois le recommande dans son rapport sur la TPS soumis au Comité des finances en juin dernier? Vous en voulez des suggestions, le ministre en veut, en voilà une!

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, c'est certainement dans la même ouverture d'esprit avec laquelle nous avons reçu la suggestion du trésorier de la province d'Ontario que nous allons étudier la suggestion du Bloc québécois. On l'a fait lorsqu'il a présenté son rapport. On a discuté avec les provinces et il faut dire que ça ne fait pas l'unanimité dans les provinces, incluant le Québec.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, j'ai en main un rapport interne de 1992 qui examinait la mauvaise gestion au ministère de la Défense nationale et soulevait la possibilité d'abus et de tentatives de camouflage.

Des rénovations au bureau du sous-ministre ont coûté 327 000 dollars. Ce contrat a été accordé sans appel d'offres et camouflé dans un projet entièrement différent afin—et je cite le rapport—«... de camoufler le coût de rénovation du bureau du SM, qui aurait été considéré excessif par le public».

Le premier ministre pourrait-il nous dire quelles mesures le gouvernement a prises pour prévenir de tels abus au ministère de la Défense nationale?

L'hon. Lawrence MacAulay (secrétaire d'État (Anciens combattants)): Monsieur le Président, en l'absence du ministre de la Défense nationale, je vais prendre la question en note pour la lui transmettre.

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le Président, le problème ne se limite pas aux dépenses excessives; il semble que le ministère ait ajouté à ses péchés en essayant de classer le rapport «protégé C» pour éviter sa divulgation.

• (1430)

Selon les directives du Conseil du Trésor, la cote «protégé C» est réservée aux renseignements extrêmement sensibles qui pourraient causer des dommages sérieux, comme des pertes de vie.

Est-ce que le ministre ne pense pas que cela prouve que le MDN tentait de camoufler délibérément des renseignements?

Le Président: Chers collègues, il me semble que nous patissons sur de la glace un peu mince lorsque l'on utilise l'expression «camoufler délibérément». Je demanderais aux députés de choisir leurs mots avec prudence. J'autorise le secrétaire d'État aux Anciens combattants à répondre s'il le désire.